

### ***CALCUL DU RATIO DE COUVERTURE PAR LE BÉNÉFICE\****

Le tableau qui suit présente le ratio de couverture par le bénéfice pour la période de 12 mois close le 30 juin 2020.

---

<b>Ratio de couverture par le bénéfice</b>	<b>7,13 fois</b>
--	------------------

---

Le ratio de couverture par le bénéfice correspond au bénéfice net (avant intérêts sur la dette à long terme, autres charges financières excluant le profit lié à l'hyperinflation et impôt sur le résultat) pour la période applicable divisé par les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières pour la période applicable.

(\*) Dépôt requis en vertu du Règlement 44-102.